

**PIECES A FOURNIR** pour une demande de Carte Nationale d'Identité ou d'un Passeport pour un **MAJEUR**

**Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt et au retrait du dossier**

Compléter une demande CERFA papier ou une pré-demande sur le site internet suivant :

**Pour un passeport** : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Réaliser-une-pre-demande-de-passeport>

**Pour une CNI** : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

| SITUATION FAMILIALE                                     | CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)  | PASSEPORT  |
|---|---|--|
| <b>Se munir obligatoirement des documents originaux</b> |   |  |
| <b>PREMIERE DEMANDE</b>                                 | Acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande<br>1 photo d'identité de moins de 6 mois<br>Une pièce d'identité avec photo (passeport ou permis de conduire)<br>Justificatif de domicile de moins de 1 an<br>En cas d'acquisition de la nationalité française : fournir un acte de naissance de moins de 3 mois et le décret de naturalisation.   | Une pièce d'identité avec photo (CNI ou permis de conduire)<br>Acte de naissance de moins de 3 mois, si CNI périmée.<br>1 photo d'identité de moins de 6 mois<br>Justificatif de domicile de moins de 1 an<br>Timbre fiscal de 86 € à acheter sur le site internet suivant : <a href="http://timbres.impots.gouv.fr">timbres.impots.gouv.fr</a> ou en bureau de tabac  |
| <b>RENOUVELLEMENT</b>                                   | Carte Nationale d'Identité à renouveler<br>1 photo d'identité de moins de 6 mois<br>Justificatif de domicile de moins de 1 an<br>Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. Il est néanmoins possible de refaire la carte si l'adresse a changé ou si une correction est à apporter à la carte. De même si vous voyagez dans un pays n'acceptant pas la prolongation des 5 ans de la carte d'identité, il est possible de la renouveler en présentant le document de réservation du voyage dans ce pays. | Ancien passeport<br>Une pièce d'identité avec photo (CNI ou permis de conduire)<br>1 photo d'identité de moins de 6 mois<br>Acte de naissance de moins de 3 mois selon les cas<br>Justificatif de domicile de moins de 1 an<br>Timbre fiscal : 86 € si passeport périmé à acheter sur le site internet suivant : <a href="http://timbres.impots.gouv.fr">timbres.impots.gouv.fr</a> ou en bureau de tabac<br>En cas de renouvellement pour changement d'adresse ou modification d'état civil, le passeport sera renouvelé gratuitement jusqu'à la date d'expiration de celui-ci. |
| <b>RENOUVELLEMENT<br/>PERTE VOL</b>                     | Une pièce d'identité avec photo (passeport ou permis de conduire)<br>Justificatif de domicile de moins de 1 an<br>Timbre fiscal de 25 €<br>1 photo d'identité de moins de 6 mois.<br>Déclaration de perte ou de vol<br>Si l'intéressé ne possède pas d'autre pièce d'identité avec photo :<br>2 photos d'identité identiques de moins de 6 mois supplémentaires<br>2 attestations d'un tiers n'ayant pas de lien familial avec le demandeur + carte d'identité ou passeport du tiers  | Une pièce d'identité avec photo (CNI ou permis de conduire)<br>1 photo d'identité de moins de 6 mois<br>Acte de naissance de moins de 3 mois selon les cas.<br>Déclaration de perte ou de vol<br>Justificatif de domicile de moins de 1 an<br>Timbre fiscal de 86 € à acheter sur le site internet suivant : <a href="http://Timbres.impots.gouv.fr">Timbres.impots.gouv.fr</a> ou en bureau de tabac  |

